



**ASSOCIATION POUR LA VERITE  
SUR L'ASSASSINAT DE SOPHIE TOSCANI DU  
PLANTIER née BOUNIOL**

**POUR L'ASSOPH AUSSI LA RENTREE DE SEPTEMBRE SERA RUDE !**

*Devant la situation complexe et inacceptable dans laquelle le dossier de l'assassinat de Sophie se trouve actuellement, l'ASSOPH ne peut plus attendre. Elle continue, certes, à faire confiance à la justice française qui, seule, tente d'avancer dans la recherche de la vérité (un déplacement de la police judiciaire et éventuellement du juge d'instruction en Irlande est programmé dans un proche avenir), mais elle se prépare désormais à engager des actions offensives et significatives pour débloquer le traitement judiciaire de ce crime atroce et actuellement encore impuni. Ainsi :*

- après le refus de la Cour Suprême irlandaise de mettre à la disposition de la justice française le principal suspect, le britannique Ian BAILEY, contredisant une première décision favorable et extrêmement motivée de la Haute Cour de Justice d'Irlande et au mépris des orientations européennes d'entraide judiciaire,
- devant la mauvaise foi du ministère irlandais de la justice et des divers procureurs manifestement chargés de protéger le système judiciaire irlandais, en se lançant dans une manœuvre dilatoire et malhonnête à la veille de la décision de la Cour Suprême en mars 2012,
- devant le constat intolérable que depuis le 23 décembre 1996, aucun élément de progrès vers la manifestation définitive de la vérité n'a pu être obtenu de la « justice » irlandaise,
- devant la souffrance mais aussi le courage de la famille de Sophie, qui endure depuis maintenant 16 ans ce qui peut être qualifié de déni de justice grave et scandaleux,

**1) L'ASSOPH met désormais en doute la volonté de la justice irlandaise de coopérer avec la justice française voire d'élucider ce crime atroce. Elle agira en Irlande pour dénoncer le traitement de cette affaire par ce pays et obtenir une évolution de sa législation ; ainsi, elle soutiendra activement les associations irlandaises luttant pour une meilleure justice et pour une prise en compte minimale des victimes de crimes en Irlande ;**

**2) Elle argumentera sur le plan juridique contre la décision de la Cour Suprême irlandaise de refuser l'exécution du Mandat d'Arrêt émis contre Ian Bailey par le juge Gachon et critiquera publiquement le contenu et les modalités de diffusion publique du rapport du DPP datant de 2001 et tendant de manière partielle et tendancieuse à présenter comme innocent le principal suspect, Ian Bailey. La diffusion de ce document, qui a pollué les délibérations de la Cour Suprême, soulève de graves questions sur les méthodes et les positions du DPP,**

**3) L'ASSOPH, partie civile dans l'instruction, interpellera l'état irlandais et ses citoyens en mettant à disposition du public certains éléments éclairants du dossier, au travers de la publication d'un livre noir reprenant tous les aspects connus de cette affaire s'apparentant désormais à un déni de justice de niveau européen, (Vous trouverez au verso de ce bulletin une première trame de ce livre noir, en cours d'élaboration par plusieurs membres de l'ASSOPH)**

**4) L'ASSOPH envisage d'engager une action devant les instances européennes pour non respect par l'Irlande du droit européen, afin de dénoncer le fait qu'un suspect d'assassinat recherché par un état membre de l'UE, la France, soit judiciairement protégé d'une extradition par un autre état membre, l'Irlande.**

*Les actions engagées en Irlande et auprès des instances européennes nécessitent une mobilisation accrue de notre avocat en Irlande, maître Mc GUILL, ainsi que l'appui d'un juriste spécialiste en droit international et européen, maître PUECHAVY. C'est l'occasion de rappeler aux membres de notre association qui ne l'ont pas encore fait d'acquitter leur cotisation 2012, et d'en appeler à tous les membres pour un don complémentaire, si nécessaire dans les circonstances actuelles de notre combat.*

---

## **LE LIVRE NOIR DE L'AFFAIRE DE L'ASSASSINAT DE SOPHIE BOUNIOL**

**Ce projet, porté par l'ASSOPH, a pour premier objectif d'inciter à la reprise d'une procédure conduisant le principal suspect devant une juridiction criminelle et de dénoncer un véritable déni de justice de la part de l'Irlande.**

*Au-delà, il s'agira d'interpeller les acteurs en charge de faire émerger la vérité et de rendre la justice en France et en Irlande, mais aussi ceux chargés de veiller au respect des règles et des conventions judiciaires au niveau des instances européennes. Enfin, les publics français et irlandais doivent connaître ce qui s'est passé, ce qui s'est dit avant, pendant et après ce crime odieux, commis en décembre 1996 dans des conditions d'une violence extrême et par un assassin qui court toujours ...*

*Le livre noir sur l'assassinat de Sophie Bouniol, épouse de Daniel Toscan du Plantier, sera mis à la disposition du public fin décembre 2012, pour le 16<sup>ème</sup> anniversaire de ce crime abject.*

**Dans ce livre noir, la parole sera d'abord donnée aux victimes**

- *En premier lieu les parents de Sophie, Georges et Marguerite, dont le courage et la ténacité font l'admiration de tous, mais aussi Pierre-Louis, le fils de Sophie, sa famille pourront exprimer leurs sentiments et leur position dans la préface*
- *Les associations de défense des victimes de crimes en Irlande témoigneront également des difficultés qu'elles rencontrent face au système judiciaire irlandais qui, paraît-il ne met pas d'innocent en prison mais qui, cela est sûr, n'y met pas non plus les coupables de crimes.*

**Les événements importants et les dates clés seront présentés ensuite, ainsi que les portraits des principaux acteurs**

- *Les faits qui se sont déroulés fin décembre 1996 seront présentés à partir des éléments connus de l'enquête irlandaise, et aussi issus du procès en diffamation que Ian Bailey a perdu en 2003-2004 et qui a abouti à la confirmation de tous les témoignages à charge contre lui,*
- *Les dates clés de l'action, ou de l'inaction, de la police et de la justice irlandaises seront commentées, de même que les événements importants côté français*
- *Les portraits du principal suspect et de ses proches, celui des autres protagonistes de cette triste affaire seront dressés*

**Les défaillances, faiblesses, carences voire manœuvres scandaleuses des instances judiciaires irlandaises et françaises seront analysées sans concession, elles ont abouti en effet au fait que l'assassin de Sophie n'est pas encore en 2012 identifié, confondu ni jugé. Par exemple :**

- *L'attitude de la France avant 2008*
- *Le refus de l'Irlande de collaborer avec la France jusqu'en 2008*
- *Les caractéristiques du système accusatoire irlandais : la parole de l'accusé passe avant celle des témoins, l'absence de confrontation, les droits des parties civiles inexistantes, le rôle et les actions du DPP, etc...*

**Les zones d'ombre et les interrogations qui demeurent et qui pèsent sur le comportement des protagonistes, sur leur stratégie de défense, sur l'action des autorités irlandaises, sur l'enquête elle-même de la Garda, sur l'environnement étrange régnant dans cette région de Cork que Sophie aimait tant.**

---

## **L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOPH**

**Ces orientations seront discutées lors de l'Assemblée Générale de l'ASSOPH, le mercredi 25 septembre 2012 à 18h00, dans les locaux aimablement mis à disposition par la mairie du 2<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.**

**Les cotisations, dans le cas où elles n'ont pas été encore adressées à l'ASSOPH, et les dons (indispensables dans le contexte judiciaire actuel), peuvent être envoyés à l'adresse suivante : ASSOPH, Boite 6, 18bis rue Popincourt, Paris, 75011.**

---